

ASSISTANCE À DOMICILE

Les “plus” Adhap Services

Dans la mise en place d'une assistance à domicile, pour soi ou pour un proche, le choix du prestataire est fondamental. Adhap Services, leader en France (plus de dix ans d'expérience sur le terrain), apporte des services “plus” déterminants.

1- 7j/7 et 24h/24

Adhap Services intervient 7j/7, week-ends et jours fériés, même pendant l'été.

2- Des prestations sur mesure

Les prestations sont adaptées aux besoins et contraintes de chacun (horaires, nature des interventions, fréquence de passage...).

3- La qualité et le savoir-faire des assistantes

Recrutées avec soin, toutes nos assistantes sont diplômées ou expérimentées. Elles ont reçu une formation complémentaire dispensée par l'Institut Adhap.

4- Des intervenants spécialisés

Les assistantes Adhap Services intervenant auprès des malades atteints de la maladie d'Alzheimer ou apparentée, sclérose en plaques... sont spécialement formées pour assister les personnes ayant besoin d'une attention et de gestes particuliers.

5- Une permanence téléphonique en plus

Tous les clients bénéficient d'une permanence téléphonique 24h/24.

6- La coordination avec les professionnels de santé

Horaires de passage, consignes... Adhap Services se coordonne avec les professionnels de santé choisis par les bénéficiaires (médecins, infirmiers, kinésithérapeutes...).

7- Pas de liste d'attente

La prise en charge est rapide et souple (sous 24 à 48 h) : aucune liste d'attente, pas de temps minimum d'intervention imposé...

8- Une formation “grippe A”

Dans le contexte de l'épidémie de grippe A, les personnes fragilisées de tout âge font partie des sujets à risque. **Les intervenants Adhap Services ont été formés sur les comportements à adopter et les règles d'hygiène à appliquer pour réduire les risques de contagion.** Grâce à un strict respect de ces règles et à l'échange d'informations avec les professionnels de santé, ils contribuent à limiter la diffusion du virus. De plus, cette formation leur permet de conseiller les personnes fragilisées et leurs proches sur les gestes quotidiens à avoir (ou à éviter) et les dispositions matérielles à prendre.

En cas de pandémie, les centres Adhap Services sont organisés pour assurer la continuité des prestations et apporter les services dont chacun a besoin.

Les prestations Adhap Services

- Assistance à la toilette
- Aide au lever et au coucher
- Changes
- Garde de jour et de nuit
- Aide aux repas
- Téléassistance
- Promenade - Transport
- Aide ménagère



Une qualité reconnue

Le réseau Adhap Services a obtenu la certification Qualicert*, à l'issue des audits menés par SGS ICS, organisme certificateur indépendant.



* liste des centres certifiés sur www.adhapservices.fr

Pour en savoir plus ou connaître le centre Adhap Services le plus proche de chez vous, connectez-vous sur :

www.adhapservices.fr



► N°Azur 0 820 300 156

PREMIER APPEL LOCAL

L'assistance d'un professionnel, ça change tout